GT CNA<mark>S/CTM</mark> 13 juin

Propos Liminaire













Juin 2019



Action sociale: Quel avenir?

Il nous paraît impératif de rappeler l'histoire de notre action sociale aux ministères économiques et financiers.

Nous fêtons les 30 ans de Bercy cette année.

Pour nous, organisations syndicales, il y a 30 ans Bercy a été marqué par un conflit d'ampleur long et difficile au ministère des Finances de l'époque. Conflit qui a mobilisé plus de 100 000 agent.e.s et qui a eu pour issue, en particulier, le début d'une véritable action sociale au ministère. Nous en sommes fiers.

EPAF a vu le jour en 1956, avec l'organisation :

- de colonies de vacances qui ont très rapidement connu un franc succès,
- l'organisation de séjours pour les familles dont le caractère social n'était certes pas évident à l'époque mais qui se sont bien démocratisés depuis 1989.

N'oublions pas qu'EPAF permet à 11 000 enfants de partir en colonies de vacances et à 33 000 bénéficiaires d'accéder à des séjours familiaux. Cette association joue donc un rôle social évident. EPAF fait vivre 270 salarié.e.s qui ont donc un emploi et ne pointent donc pas au chômage. Sans omettre qu'EPAF est également un acteur économique important en réalisant plus de 19 M€ d'achats de prestations et d'acheminement et 5,2M€ d'achats de denrées, entretien, équipements fluides, etc. Nous tenions à le rappeler. Comme nous tenons à souligner que nous sommes régulièrement intervenus pour que le ministère rénove et investisse dans les structures existantes du parc domanial des résidences de vacances.

ALPAF quant à elle a été créée en 1954, année où l'abbé Pierre lançait son appel, tout un symbole! Et c'est à partir de 1989 et à l'issue du conflit qu' ALPAF a pris un nouvel élan et s'est lancé suite aux décisions ministérielles dans une politique active de réservations de logement et d'aides et de prêts, politique qui donne satisfaction aux agents bénéficiaires de ces prestations.

Enfin AGRAF gère depuis 1983 la restauration collective dans 30 implantations à Paris et proche banlieue pour la satisfaction de nombreux rationnaires avec 2,2 M de repas servis et avec une approche environnementale exemplaire. **Solidaires Finances** depuis 20 ans revendique une AGRAF pour toutes et tous sur tout le territoire!

Si l'action sociale a obtenu les moyens financiers et en personnels nécessaires afin de répondre aux besoins sociaux des agents, ce n'est plus le cas aujourd'hui, avec le gel des budgets et les réductions des effectifs dédiés dans les délégations notamment.

Nous sommes confrontés à des évolutions de la société qui forcément nous interrogent. Les habitudes de vie changent, les habitudes alimentaires sont modifiées, la manière de consommer des loisirs évolue, la façon de partir en vacances -chez les plus jeunes en particulier -, le besoin de confort pour le logement aussi etc ...

.../....

Mais pour **Solidaires Finances** ce n'est pas pour autant que nous devons enterrer l'action sociale au ministère, bien au contraire à l'heure où les réformes de toute nature et les suppressions d'emplois génèrent des demandes et des besoins considérables.

Les agents vivent plus mal qu'en 1989 : blocage des salaires depuis 10 ans, plans de qualification en berne, baisse de 15 % du pouvoir d'achat, conditions de travail détériorées, absence d'équipements collectifs (notamment péri-scolaires)... Ce ne sont pas les résultats de l'observatoire interne qui nous démentiront.

Pour nombre des agent.e.s, partir en vacances devient difficile voire impossible. 50 % d'entre eux ne partent pas, ne partent plus et beaucoup de ceux qui partent vont

dans la famille ou chez des proches. La durée se réduit. Le chèque vacances n'est pas utilisé, car ils ne peuvent pas réaliser une épargne! C'est hélas, le bilan social du Ministère.

Devant cette réalité, **Solidaires Finances** considère que le budget de l'action sociale doit être intégralement préservé et que chaque secteur de l'action sociale doit être préservé, le logement comme les vacances loisirs ou la restauration. Tous ont leur utilité et répondent à des aspirations profondes.

Le secrétariat général a fait réaliser des audits qui envisagent différentes pistes dont la fusion de certaines associations et la disparition du patrimoine d'EPAF.

Nous espérons que le groupe de travail d'aujourd'hui ne soit pas le seul groupe de travail qui se tiendra sur ce sujet. Cela serait vraiment contraire aux bonnes pratiques de ce qui se voudrait un dialogue social de qualité.

L'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 prévoit que les fonctionnaires, par l'intermédiaire de leurs délégué.e.s, participent à la définition et à la gestion de l'action sociale culturelle et sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent.

C'est pourquoi nous considérons que les réformes envisagées sur l'action sociale doivent faire l'objet de discussions et de négociations avec les organisations syndicales.

Nous ne sommes pas par principe hostiles à des évolutions mais pas au détriment des agent.e.s les plus fragiles économiquement. Il est hors de question pour nous d'être les fossoyeurs de notre action sociale ministérielle.

L'investissement des agent.e.s des Finances mérite davantage de considération que le bradage de leur bien collectif! Nous saurons le défendre!





1.. 2.. 3..

VENDU